

### **De longs mois de lutte...**

Voilà maintenant un an, depuis les débordements du Rhône en Arles en décembre 2003, que l'usine Lustucru d'Arles a fermé ses portes. Profitant de l'opportunité des inondations, le groupe Panzani, patron des Lustucru et représentant les actionnaires de PAI Partners, les véritables propriétaires de l'usine, [(ils détiennent 50% du capital de Panzani aux côtés des groupes Finances Investor (25%) et Elysée investissement (25%)], a décidé de fermer définitivement l'usine au prétexte que celle-ci, qu'elle soit réhabilitée ou entièrement reconstruite, n'était plus rentable.

À compter de cette date, Panzani a eu recours à la sous-traitance pour ne pas perdre ses parts de marché et a tenté de remplir l'objectif de ses actionnaires, connu bien avant les inondations : céder la société pour réaliser une plus-value immédiate et réinvestir dans un autre secteur, plutôt que la gérer à long terme.

S'en est suivi l'occupation de l'usine par les salariés jusqu'à ce jour, batailles de chiffres et d'experts, manifestations de toutes sortes, mobilisation et soutien de nombreuses personnes, associations, élus, et de dures négociations avec la direction. De longs mois de lutte menée par les salariés et leurs représentants, pour maintenir l'activité, en concertation et coopération avec les riziculteurs de Camargue, Sud Céréales, l'association des Éco-maires, le conseil général des Bouches du Rhône et le conseil régional Provence Côte d'azur.

### **Redémarrer avec une SCOP, société coopérative ouvrière de production**

Aujourd'hui, pour le redémarrage de l'usine, reconnue rentable par les pouvoirs publics et les experts, une SCOP est en train de se créer. L'idée était en germe depuis le début du conflit et aujourd'hui elle s'est imposée comme seule solution de reprise. Les représentants CGT des salariés l'ont concrétisée en demandant à un cabinet d'expertise de leur choix, le cabinet Sogex-Acte, de présenter un projet qui a été soumis à la validation des pouvoirs publics et de la chambre de commerce. Les statuts sont sur le point d'être déposés en préfecture.

La future SCOP prévoit la création de 90 emplois directs. Les salariés doivent prendre des parts dans le capital, un directeur est pressenti, Monsieur Henri Lelarge, déjà en charge du dossier de montage de la SCOP. Les collectivités territoriales (conseil général et conseil régional, fonds FEOGA Europe) débloquent 6,2 M€ pour le redémarrage. Le reste du financement pour la reprise devant être assuré, sur la base de leurs engagement par : l'état qui doit apporter 3,8M€ correspondant à l'abandon par l'état de l'impôt sur la plus value dû par Panzani, le reversement des 11,7M€ des indemnités d'assurance perçues par Panzani à la suite des inondations, ainsi qu'un emprunt de 2M€.

### **Les tergiversations de l'État et de Panzani**

Le redémarrage suppose que Panzani cède gratuitement le terrain et les machines à la future SCOP. Ce point, vital pour le redémarrage, n'est toujours pas réglé. Il avait pourtant fait l'objet d'un engagement écrit par un courrier de Nicolas Sarkozy daté du 26 juillet 2004. Son successeur, Hervé Gaymar, bien que garant de la continuité de l'état, n'a pas confirmé les engagements de son prédécesseur.

Le redémarrage suppose également un engagement officiel pour le reversement de l'argent des assurances perçu par Panzani et l'assurance de l'abandon par l'état de l'impôt sur la plus value dû par Panzani. Évoqués dans ce même courrier du 26 juillet 2004 de Monsieur Sarkozy, ces points ne sont toujours pas pris en compte par son successeur qui indique, par courrier du 22 décembre, que les sommes envisagées sont « mobilisées pour financer directement les mesures sociales et les actions de revitalisation du territoire ».

### **Le collectif pour le redémarrage de l'usine**

Parce que les « ex Lustucru » doivent être soutenus dans leur juste lutte, parce qu'il faut à tout prix populariser leur combat et mobiliser l'ensemble de la population, s'est créé, en novembre dernier, un « collectif pour le redémarrage de l'usine ».

Pour que l'État et le groupe Panzani tiennent leurs engagements, le collectif pour le redémarrage de l'usine appelle à la :

Réunion publique, le 19 janvier 2005 à 18h,  
Salle des fêtes, Maison de la vie associative,  
Boulevard des Lices, Arles

En présence des salariés de Lustucru et de leurs représentants, des membres du « Collectif pour la reprise des activités de l'usine » et des élus de la population.

**Le collectif pour le redémarrage de l'usine**